

DANS LE CADRE DE LA SAISINE DIRECTE, LA DETTE DOIT ÊTRE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 500 €

Afin de bien compléter ce document, se référer au règlement intérieur du FSL : [ampmetropole.fr](http://ampmetropole.fr)

**- IDENTIFICATION DU DEMANDEUR -**

NOM : ..... NOM DE JEUNE FILLE : .....

PRÉNOM : ..... DATE DE NAISSANCE : .....

SITUATION FAMILIALE :  célibataire  vie maritale  pacsé(e)  marié(e)  séparé(e)  divorcé(e)  veuf(ve)

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

TÉLÉPHONE : ..... COURRIEL : .....

N° CAF : ..... N° MSA : .....

**- PERSONNE(S) VIVANT AU FOYER -**

NOM / PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE	LIEN DE PARENTÉ	SITUATION ACTUELLE*

\* En situation d'emploi, demandeur d'emploi, scolarisé, retraité, invalide...

# ÉNERGIE

(électricité - gaz)

## RESSOURCES DE LA FAMILLE - SITUATION FINANCIÈRE DU MOIS PRÉCÉDANT LA DEMANDE -

RESSOURCES MENSUELLES	DEMANDEUR	CONJOINT	PARENTS	AUTRES
SALAIRS				
ALLOCATIONS CHÔMAGE				
RSA ET/OU PRIME D'ACTIVITÉ				
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES				
PENSIONS (à préciser)				
AAH (Hors Prestation de Compensation du Handicap)				
PRESTATIONS FAMILIALES (Hors Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé)				
AUTRES RESSOURCES				
<b>TOTAL RESSOURCES DU MENAGE</b>				€
AIDE AU LOGEMENT AL OU APL				

## - ATTESTATION SUR L'HONNEUR -

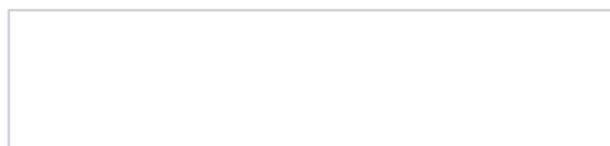
- Je soussigné(e), ..... , atteste sur l'honneur :
- 1- L'exactitude des informations fournies.
  - 2- Autorise la transmission des éléments de mon dossier aux organismes sollicités, dans le respect des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés.



Date et signature du demandeur

## - EN CAS D'AIDE FINANCIÈRE -

- 1) J'autorise le versement de l'aide qui me serait éventuellement accordée au fournisseur d'énergie.
- 2) J'accepte de régler le solde qui restera à ma charge et mes futures consommations.



Date et signature du demandeur

**- JUSTIFICATIFS À FOURNIR -**

- L'imprimé de demande complété dans toutes ses rubriques et comportant obligatoirement la signature du demandeur et la date de constitution du dossier.
- La dernière facture datée de moins de 3 mois sur relevé de consommation à compter du jour de la demande d'aide ou facture de régularisation annuelle, au nom du demandeur, pour la résidence principale.
- Copie de toute pièce justifiant de l'état civil des personnes présentes au foyer (copie du livret de famille, passeport, CNI, etc.)
- Justificatifs de situation et/ou de ressources de toutes les personnes majeures présentes au foyer du mois précédent la demande.
- Justificatif de domicile (quittance de loyer ou avis d'échéance), attestation hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant).
- Attestation Caf ou MSA du mois précédent la demande.

**Pour l'instruction du dossier, des documents complémentaires pourront vous être demandés.**

**TRANSMETTRE LE DOSSIER COMPLET**  
MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
FSL

BP 48 014 - CS 30 44 96 - 13 567 MARSEILLE CEDEX 02

**- PROTECTION DES DONNEES -**

Le FSL- Energie est un dispositif d'aide financière vous permettant d'obtenir une subvention les impayés d'électricité et de gaz.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en tant que responsable de traitement au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) collecte vos données personnelles pour gérer votre dossier de demande d'aide financière pour la fourniture d'énergie.

Les données qui vous sont demandées concernent votre identification, les données liées à la composition de votre foyer et vos ressources. Elles vont permettre au Service Fonds de Solidarité Logement de la Métropole Aix-Marseille-Provence d'évaluer votre situation pour vous fournir une aide financière adaptée. Seuls les agents de ce service accèderont à ces données.

Elles seront conservées pendant 5 ans puis supprimées.

Conformément au RGPD et à la loi informatique et libertés de 1978, vous disposez de droits sur vos données personnelles : information, accès, rectification, et limitation. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter sa déléguée à la Protection des Données (DPO) en utilisant le formulaire en ligne, ou par courrier : A l'attention de la DPO Métropole Aix-Marseille-Provence Le Pharo, 58 boulevard Charles-Livon, 13007 Marseille.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la CNIL et la contacter directement : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>